doi: 10.14664/rcvs/158

Migrations et société en réseau : TIC et expérience migratoire entre pays d'origine et société d'accueil

Giorgia Macilotti[•]

Riassunto
Lo sviluppo della "società in rete" ha prodotto dei mutamenti significativi nell'ambito delle migrazioni, con riferimento tanto all'esperienza d'immigrazione che a quella d'emigrazione. Il presente articolo si propone di esaminare il rapporto fra migrazioni e tecnologie dell'informazione e della comunicazione (TIC) al fine di evidenziarne gli apporti e gli aspetti più problematici.
Dopo aver presentato brevemente i principali approcci teorici in materia, si analizzerà l'impatto delle tecnologie dell'informazione nell'ambito del processo d'integrazione dell'immigrato nella società d'accoglienza. In seguito, l'attenzione si focalizzerà sull'utilizzo degli strumenti informatici al fine di ridurre la distanza sociale del migrante con il paese d'origine.
Questi differenti aspetti condurranno infine verso una riflessione più critica riguardo al rapporto fra migrazioni e tecnologie dell'informazione.

Résumé
L'essor de la « société en réseau » a entrainé des mutations majeures dans le processus migratoire, tant en matière d'émigration que d'immigration.
Cet article propose de réfléchir aux interactions entre le champ migratoire et les technologies de l'information et de la communication (TIC), afin d'en cerner les apports et aspects critiques. Après avoir présenté brièvement les principales approches théoriques, il s'agira d'analyser l'impact des TIC sur le processus d'intégration des immigrés dans la société d'accueil. Ensuite, il sera question de se focaliser sur l'utilisation des outils numériques afin de réduire la distance sociale du migrant avec le pays d'origine.
Ces différents éléments nous conduiront à une réflexion plus critique sur le rapport entre migrations et technologies de l'information.

Abstract
The rise of « network society » has led to major changes in migration process, concerning to the experience of both emigration and immigration.
This article proposes to explore the interaction between migrations and information communication technologies (ICT), in order to assess both their strengths and limits. After briefly introducing the main theoretical approaches, it will examine the impact of ICT on the process of immigrant integration into the host society. Then, the attention will focus on the use of ICT tools in order to reduce the migrant's social distance from his native country.
These different elements lead us to a more critical analysis about migrations and information technologies.

Key words: network society; migration process; ICT; social distance; globalisation.

1. Introduction.

Entrés dans le domaine du grand public au cours des années 1990, Internet et les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont élargi et multiplié les espaces virtuels dans lesquels les sujets peuvent agir, tout en fournissant un nombre croissant de moyens permettant à la fois de réaliser un certain nombre d'actions mais aussi de vivre de nouvelles formes d'interactions.

[•] Docteure en Science Politique et Criminologie à l'Université de Bologne et au « Centre d'Etudes et de Recherches sur la Police ». Elle est actuellement attachée temporaire d'enseignement et de recherche auprès de l'Université Toulouse 1 Capitole.

L'essor des études portant sur les conséquences socio-politiques d'Internet[1] s'accompagne, depuis la deuxième moitié des années 1990, d'une attention nouvelle consacrée à la question des migrations et « *aux rapports complexes que nouent ces populations avec les technologies de l'information et de la communication* »[2]. En effet, l'émergence de la « société en réseau » a entrainé des mutations majeures dans le processus migratoire, tant en matière d'émigration que d'immigration[3].

En s'appuyant sur la littérature et les études les plus récentes en la matière, cet article propose de réfléchir sur le processus qui lie, de façon dialectique, les migrations aux technologies de l'information. Plusieurs questions se posent alors. Quel est l'impact des outils numériques sur la structuration du champ migratoire, et quel support offrent-ils aux migrants ?

La plupart des travaux sur médias et migrations se focalisent sur le vécu du migrant dans le pays de destination, tandis que le maintien de liens sociaux avec le pays d'émigration n'a fait l'objet que d'un nombre limité d'investigations[4]. Or l'impact du numérique sur le champ migratoire demande, au contraire, d'être appréhendé dans sa double composante d'émigration et d'immigration, car « *immigration ici et émigration là sont les deux faces indissociables d'une même réalité, elles ne peuvent pas s'expliquer l'une sans l'autre* »[5].

Cette approche nous amène à resituer l'analyse dans cette double perspective afin d'examiner le rôle des TIC à l'égard de l'expérience migratoire dans la société d'accueil, tout en soulignant leurs apports dans les relations de l'immigré avec le pays d'origine. Pour ce faire, il s'agira d'abord de présenter brièvement les cadres théoriques et certaines données statistiques portant sur le rapport entre champ migratoire et « révolution numérique » (2). Ensuite, il sera question de réfléchir à l'impact du cyberespace et des TIC sur l'expérience d'immigration, en se penchant plus spécifiquement sur le processus d'intégration dans la société d'installation (3). Enfin, seront évoquées les stratégies d'utilisation des TIC visant à réduire la distance sociale du migrant avec le pays d'origine (4).

2. Migrants et technologies numériques au cœur de la mondialisation.

2.1 Flux migratoires et société en réseau : quelques repères.

La société contemporaine est soumise à un profond processus de changement lié à l'essor de la mondialisation, à la restructuration globale du capitalisme et à l'apparition d'un nouveau paradigme sociétal engendré par le numérique[6]. La mondialisation transforme l'organisation spatiale des relations sociales et génère des flux et réseaux

[1] Voir Castells M., Turkle S., Jenkins H., Lessig L., « Pour une synthèse sur le sujet », en Jauréguiberry F., Proulx S., *Usages et enjeux des technologies de la communication*, Éditions Erès, Toulouse, 2011.

[2] Mattelart T., « Les diasporas à l'heure des technologies de l'information et de la communication : petit état des savoirs », en *Tic & Société*, Vol. 3, n. 1-2, 2009, p. 13.

[3] Pour une synthèse des travaux portant sur les différentes approches de la question des migrations, Mazzella S., *Sociologie des migrations*, PUF, Paris, 2014 ; Bocognani P., "Revisiting the 'transnational' in migration studies: a sociological understanding", in *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 28, n. 1, 2012, pp. 33-50.

[4] Sur ce point, voir les travaux du groupe « Migrations et numérique » de la Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme à Paris, dirigé par Dana Diminescu, ainsi que l'ouvrage Mattelart T. (sous la dir), *Médias et migrations dans l'espace euro-méditerranéen*, Editions Mare & Martin, Paris, 2014.

[5] Sayad A., *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil, Paris, 1999, p. 15 ; Bisi R., "Migrations et société globalisée", numéro spécial : "Immigration et sécurité", en *Cahiers de la Sécurité*, n. 17-18, juillet-décembre 2011, p. 33.

[6] Castells M., *La nascita della società in rete*, Egea, Milano, 2008 (1ère édition originale 1996), pp. 32-33 ; Rieffel R., *Révolution numérique, révolution culturelle ?*, Gallimard, Paris, 2014, p. 23.

transnationaux et inter-régionaux d'activités, d'interactions et d'exercice du pouvoir[7].

L'augmentation de la mobilité des personnes, des idées et des biens ainsi que la généralisation des technologies numériques sont autant d'aspects illustrant ces dynamiques. D'une part, l'intensité et l'ampleur du processus de mobilité façonnent l'environnement international à travers l'émergence d'espaces migratoires « transnationaux ». Ces derniers sont animés par des échanges culturels, commerciaux et sociaux, ainsi que par une nouvelle configuration des rapports entre migrants-pays d'origine-pays d'accueil[8]. D'autre part, les technologies numériques et leurs composantes, telles que l'ubiquité, la portabilité et la dématérialisation, ont produit des changements majeurs sur le plan social et individuel. On voit en effet apparaitre de nouvelles formes de sociabilité, caractérisées par un sentiment d'immédiateté des contacts et d'abolition des distances. L'environnement international se trouve ainsi « *rétréci et les interactions apparaissent toujours plus denses entre les sociétés du "village planétaire", ce qui peut remettre en cause États, frontières et territoires* »[9] ; il en va de même pour la conception du temps et de l'espace[10].

Dans cette perspective, migrations et numérique sont donc en mesure de remettre en question les concepts - « *fondamentalement "territoriaux" et "sédentaires"* »[11]- élaborés par les sciences sociales, amenant ainsi les chercheurs à réactualiser les études qui s'interrogent sur les rapports entre sociétés, évolutions sociotechniques et flux migratoires.

À ce sujet, un des premiers aspects abordés concerne les nouvelles configurations sociétales liées à la mondialisation et à l'essor du numérique. On parle ainsi d'une modernité « liquide »[12] ou « réflexive »[13] qui se caractérise, à travers la constitution de réseaux, par la fluidité, la mobilité et l'interconnectivité.

Manuel Castells souligne depuis longtemps l'importance des évolutions sociotechniques dans les mutations sociales en cours, qu'il s'agisse de penser la globalisation capitaliste, les nouvelles formes de sociabilité, la construction de l'identité ou les phénomènes diasporiques et transnationaux[14]. Trois processus ont alors ouvert la voie vers une nouvelle structure sociale organisée autour des réseaux : « *les besoins de l'économie en matière de gestion flexible et de mondialisation du capital, de la production et du commerce ; les exigences de la société où les valeurs de liberté individuelle et de communication sans entraves sont devenues essentielles ; enfin, les progrès extraordinaires de l'informatique et des télécommunications* »[15]. Dans cette approche, le tissu sociétal se transforme sous l'influence d'un nouveau mode de développement, défini par Castells comme « informationnel »[16] et

[7] Held D. et. *al.*, *Global Transformations. Politics, Economics, and Culture*, Stanford University Press, Stanford, 1999, cité par Battistella et *al.*, *Dictionnaire des relations internationales*, Dalloz, Paris, 2012, p. 357.

[8] Nedelcu M., « (Re)penser le transnationalisme et l'intégration à l'ère du numérique. Vers un tournant cosmopolitique dans l'étude des migrations internationales », en *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 26, n. 2, 2010, pp. 34-35.

[9] Battistella et *al.*, *op. cit.*, p. 357.

[10] Castells M., *op. cit.*, 2008, pp. 471-479 ; pp. 491-492.

[11] Hannam K., Sheller M., Urry J., "Editorial : mobilities, immobilities and mooring", in *Mobilities*, n.1(1), 2006, pp. 1-22, cité par Nedelcu M.(b), *op. cit.*, p. 34.

[12] Bauman Z., *Liquid Modernity*, London, Polity Press, 2000.

[13] Beck U., Lau C., "Second modernity as a research agenda: theoretical and empirical explorations in the 'meta-change' modernity", in *British journal of Sociology*, n. 56 (4), 2005, pp. 525-256.

[14] Wieviorka M., *L'impératif numérique*, CNRS Éditions, Paris, 2014, p. 16.

[15] Castells M., *Galassia Internet*, Feltrinelli, Milano, 2000, p. 14.

[16] *Ibidem*, p. 32. Castells réfute la dénomination de « société de l'information » au profit de l'expression « société informationnelle », qui selon lui est plus à même de décrire les mutations sociales en cours. En effet, selon le sociologue espagnol, ce qui est nouveau par rapport aux époques précédentes n'est pas le rôle central joué par l'information et le savoir, mais *« l'application de ceux-ci aux procédés de création des connaissances et de traitement/diffusion de l'information en une boucle de rétroaction cumulative entre l'innovation et ses utilisations pratiques »*.

qui remplace les paradigmes antérieurs : d'abord agraire puis industriel. Pour cet auteur, l'émergence de ce paradigme est donc à l'origine d'une véritable « révolution » qui a contribué, grâce à l'évolution de l'informatique et suite à l'essor des réseaux virtuels, à l'apparition de nouveaux modèles sociaux, économiques et culturels ainsi qu'à la naissance de ce qu'il nomme la « société en réseaux »[17].

Dans cette modernité « réflexive », les nouvelles technologies et leur rapidité à pénétrer les différentes dimensions de la vie sociale transforment « *les absents en présents, toujours et partout* »[18], en influençant ainsi le processus de mutation des structures sociales et du champ migratoire[19]. Le contexte est alors propice à l'essor d'un nouveau concept, celui de « transnationalisation », qui s'est imposé pour définir les changements majeurs intéressant les migrants à l'ère du numérique.

Développée au cours des années 1970 dans le domaine des relations internationales[20], la notion de transnationalisme a été employée à partir des années 1990 par un groupe d'anthropologues et de sociologues afin d'expliquer les nouvelles configurations du champ migratoire[21] et des communautés migratoires[22] liées à la mondialisation. Dans cette perspective, ce concept désigne « *l'ensemble des processus par lesquels les immigrés tissent et entretiennent des relations sociales de nature multiple reliant leurs sociétés d'origine et d'accueil. Nous appelons ces processus transnationalisme pour insister sur le fait que, de nos jours, beaucoup d'immigrés construisent des espaces sociaux qui traversent les frontières géographiques, culturelles et politiques* »[23].

Auparavant « *la migration représentait une rupture radicale avec le pays d'origine* », tandis qu'actuellement les sujets sont plus à même de conserver des rapports forts avec leurs régions d'origine[24]. Supporté par le progrès technologique et l'intensification des échanges à tous les niveaux, le migrant devient ainsi un acteur qui vit « *à travers les frontières* »[25]. Son parcours migratoire se caractérise par le maintien de relations sociales et d'expertise dans plusieurs sociétés, ainsi que par une redéfinition de l'identité par rapport à plusieurs États-nation[26]. De ce point de vue, la variable « informationnelle » et la « *culture du lien* »[27] marquent alors une véritable rupture avec les études mettant l'accent sur l'expérience d'absence et d'opposition vécues par le migrant.

Ces dernières ont en effet insisté, dès les années 1970, sur la nécessité d'analyser la question du migrant du point de vue de l'expérience d'immigration, mais également d'émigration. Les travaux d'Abdelmalek Sayad sur les immigrés algériens en France, par exemple, ont mis en

[17] *Ibidem*, pp. 29-34.

[18] Beck U., "The cosmopolitan society and its enemies", in *Theory, Culture and Society*, 19 (1-2), 2002, p. 31.

[19] Nedelcu M., *op. cit.,* 2010, p. 41.

[20] Dans le domaine des relations internationales, le transnationalisme désigne une approche de la politique mondiale qui s'intéresse aux relations transnationales, celles-ci étant définies comme les « *contacts, coalitions, et interactions transfrontaliers qui ne sont pas contrôlés par les organes centraux de la politique étrangère des gouvernements* », Keohane R., Nye J., "Transnational Relations and World Politics", in *International Organization*, 1971, Vol. 25, n. 3, 1971.

[21] Glick Schiller N., Basch L., Blanc-Szanton C., "Towards a transnationalization of migration: race, class, ethnicity and nationalism reconsidered", in *The Annals of the New York Academy of Science*, 645, New York, New York Academy of Science, 1992.

[22] Portes A., « La mondialisation par le bas. L'émergence des communautés transnationales », en *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 129, septembre 1999, pp. 15-25.

[23] Glick Schiller N., Basch L, Blanc-Szanton C, *op. cit.*, 1992, p. 6.

[24] Hiller H. H., Franz T. M., "New ties, old ties and lost ties: the use of the internet in diaspora", in *New Media and Society*, vol. 6, n. 6, 2004, pp. 734-735.

[25] Grillo R., "Transmigration and Cultural Diversity in the Construction of Europe", communication présentée lors du colloque "Cultural Diversity and the Construction of Europe", Barcelone, disponible à l'adresse suivante : www.europadiversa.org/eng/pdf/ponencia_grillo_eng.doc

[26] Glick Schiller, N., Basch, L., et Blanc-Szanton C., "From immigrant to transmigrant", in *Anthropological Quarterly*, Vol. 68, n. 1, 1994, p. 48 ; Nedelcu M., *op. cit.*, 2010, p. 35.

évidence le lien qui relie l'immigré à sa société d'origine et à celle d'accueil, que l'auteur qualifie de « double absence »[28]. Selon cette approche, l'immigré se caractérise par le fait d'être « ni d'ici ni de là-bas », il est un sujet doublement exclu puisque, en permanence entre deux lieux et surtout deux cultures, il perd de plus en plus les repères et le lien social avec son pays natif, tout en restant en marge de sa société d'installation[29]. L'immigré devient alors absent là où il est présent et présent là où il est absent, autrement dit « doublement absent » : fictivement dans la société d'accueil et effectivement dans celle d'origine[30]. « *Ni citoyen, ni étranger, ni vraiment du côté du Même, ni totalement du côté de l'Autre, il se situe (…) à la frontière de l'être et du non-être social* »[31] et, en ce sens, l'émigration devient une véritable déchirure sociale, politique et spirituelle dans la trajectoire sociale de l'individu[32].

Au contraire, les tenants de l'approche transnationaliste[33] soulignent que la figure de l'homme « déraciné » analysée par Sayad s'éloigne de plus en plus de l'image actuelle du migrant « *qui se déplace et fait appel à des alliances à l'extérieur de son groupe d'appartenance, sans pour autant se détacher de son réseau social d'origine* »[34]. C'est donc une logique de continuité et de coprésence, et non plus de rupture et d'absence, qui semble caractériser l'expérience migratoire à l'ère de la mondialisation et de la « société en réseaux ».

2.2 Diffusion des TIC auprès des migrants.

Les données portant sur la diffusion des TIC montrent que les utilisateurs d'Internet sont environ 2 milliards au niveau mondial, avec un taux de diffusion en Europe d'environ 70% de la population, et en France de 83%[35].

Toutefois, on remarque que l'adoption et la diffusion des outils numériques auprès des migrants est un sujet presque ignoré par les enquêtes quantitatives menées par les principaux instituts de recherche[36]. Si la production de travaux sur médias et migrations s'avère très riche, les études sont encore loin d'être complètes sur le plan empirique et plus particulièrement des données statistiques officielles.

Par exemple, l'Institut national de la statistique et des études économiques français (INSEE) a conduit différentes études sur la diffusion des technologies de l'information auprès des ménages et dans le

[27] Diminescu D., « Le migrant connecté : pour un manifeste épistémologique », en *Migrations Société*, 17 (102), 2005, p. 276.

[28] Sayad A., *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. 1. L'illusion du provisoire*, Éditions Raisons d'agir, Paris, 2006, p. 159.

[29] *Ibidem*, p. 158.

[30] *Ibidem*, p. 162.

[31] Bourdieu P., "Préface", in Sayad A., *op. cit.*, 2006, p. 13.

[32] Mazzella S., *op. cit.*, p. 16.

[33] Dans la littérature francophone, cette approche s'est développée au début des années 1990 avec les travaux d'Alain Tarrius et de Lamia Missaoui. Plus récemment, on retrouve les études réalisées par le programme « Migrations et numérique » de la Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme à Paris.

[34] Diminescu D., "Présentation", en *Réseaux*, « Les migrants connectés. T.I.C., mobilités et migrations », n. 159, 2010 (1), p. 11.

[35] Plus en détail, l'Europe compte 582.441.059 d'internautes (soit 70,5 % de la population) et la France en compte 55.221.000 (soit 83,3% de la population). Données élaborées par le *World Internet Users Statistics and World Population* pour l'année 2014 (données à jour au 30 juin 2014), disponibles à l'adresse suivante : www.internetworldstats.com.

[36] L'institut de recherche statistique italien (ISTAT), par exemple, recense depuis 2004 la diffusion d'Internet et des outils numérique auprès de la population italienne, mais ne prévoit aucune de distinction entre « italien » et « étrangers », Calenda D., "National scenario (Italy)", rapport pour le *Projet Bridge-IT, Thematic Network ICT for social integration and cultural diversity, European Union*, p. 5, disponible à l'adresse suivante : http://www.stranieriinitalia.it/briguglio/immigrazione-e-asilo/2011/giugno/rapp-ict-immigr-italia.pdf.
On arrive au même constat si on consulte les résultats des études d'Eurostat sur l'utilisation d'Internet auprès des ménages (http://ec.europa.eu/eurostat/web/main/home), Codagnone C., Kluzer S., *ICT for the Social and Economic Integration of Migrants into Europe*, European Commission Joint Research Centre, Luxembourg, Publications Office of the European Union, 2011, p. 23, disponible à l'adresse suivante : http://ipts.jrc.ec.europa.eu/publications/index.cfm.

monde de l'entreprise, mais aucune de ces enquêtes ne s'est penchée directement sur le rapport entre migrations et nouveaux médias (Tableau 1). On analyse, par exemple, la diffusion de l'utilisation du téléphone portable ou d'Internet selon le sexe, l'âge, le diplôme, la catégorie socioprofessionnelle, alors que la variable « immigré » ou « étranger » n'est jamais considérée (Tableau 1).

En France, comme en Italie, les données disponibles proviennent, dans la plupart des cas, d'études qualitatives ou d'enquêtes quantitatives, mais dont les résultats ne sont souvent pas généralisables en raison d'échantillons non représentatifs de l'ensemble de la population ciblée[37].

Néanmoins, les principaux résultats de ces travaux semblent confirmer les données issues d'autres recherches menées à l'échelle européenne[38] qui, en intégrant des études de cas et certains résultats statistiques disponibles au niveau national, montrent un taux de diffusion des TIC chez les migrants similaire à celui découvert pour les non-immigrés (Tableau 2 et 3) [39].

Ces études montrent d'ailleurs que les immigrés sont bien conscients des opportunités liées aux nouveaux outils numériques, notamment dans le domaine de l'emploi. Certains d'entre eux reconnaissent dans le manque de compétences numériques l'une des principales raisons de la « fracture » - en termes d'éducation et d'occupation - avec la population non-immigrée[40].

Ces résultats doivent être toutefois interprétés à la lumière, entre autres, des caractéristiques sociodémographiques de la population immigrée qui généralement, représente majoritairement des jeunes (plus proches des nouvelles technologies) comparée à la population non-immigrée[41].

Encore, ce type de données concerne l'usage des TIC par les immigrés dans le pays d'accueil, alors que très peu de travaux se sont penchées sur la diffusion du numérique dans le pays d'origine et les échanges avec le pays d'accueil, aspect qu'il semble pourtant primordial d'aborder[42].

Si l'on s'en tient à ces premières données, il paraît alors intéressant d'analyser les domaines de la question migratoire les plus « touchés » par la diffusion des outils numériques. De ce point de vue, différentes facettes de ce rapport peuvent être prises en compte. Un premier aspect concerne l'appropriation des TIC afin de favoriser l'organisation du projet migratoire et le processus d'intégration de l'immigré dans le pays d'accueil (3). Ensuite, on se penchera sur l'utilisation des outils numériques visant à réduire la distance sociale du migrant avec la société d'origine (4).

3. Les technologies numériques face au processus d'intégration des immigrés.

De manière générale, on observe que l'information revêt une importance cruciale pour les migrants

[37] Calenda D., *op. cit.*; Diminescu D. et *al.*, *ICT for Integration, Social Inclusion and Economic Participation of Immigrants and Ethnic Minorities: Case Studies from France*, European Commission Joint Research Centre, Luxembourg, Publications Office of the European Union, 2009, disponible à l'adresse suivante : http://ipts.jrc.ec.europa.eu/publications/index.cfm.

[38] Codagnone C., Kluzer S., *op. cit.* Cette recherche s'est penchée sur l'utilisation des TIC pour la promotion de la diversité culturelle au sein de l'Union Européenne, avec une attention particulière portée à l'intégration des migrants et des minorités ethniques. L'étude a été mené au cours de l'année 2008 par un consortium de recherche composé par l'IDC Italia Srl, le Politecnico Di Milano, la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, l'université de Brême, de Sevilla et de Sheffield Hallam. Dans un premier temps, les chercheurs ont examiné une vaste gamme d'initiatives numériques concernant l'intégration des migrants dans l'ensemble des pays membres de l'Union Européenne. Ensuite, l'étude s'est focalisée davantage sur les politiques nationales introduites dans quatre pays : la France, l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni.

[39] *Ibidem*, p. 27.

[40] *Ibidem*, p. 43.

[41] *Ibidem*, p. 44.

avant, pendant et après leur voyage. Il s'agit également d'un secteur d'activité indispensable pour la mise en œuvre de toute stratégie efficace de gestion des migrations au niveau gouvernemental et inter-gouvernemental.

Premièrement, la nature des informations dont disposent les migrants potentiels « *constitue souvent l'un des principaux facteurs qui déterminent leur décision d'émigrer, ainsi que le choix des modalités du voyage, le moment du départ et le pays de destination* »[43]. À ce sujet, la disponibilité d'informations précises concernant les options et possibilités qui s'offrent aux migrants dans la société de destination, ainsi que les risques inhérents au processus de migration, est une source de la plus grande importance pour la prise de décisions éclairées de la part du migrant.

Par la suite, au moment de l'arrivée dans le pays d'accueil, il est tout aussi indispensable que l'immigré puisse avoir accès à des indications fiables, concernant, par exemple, les procédures d'immigration, l'accès au logement et à la santé, afin de lui permettre autant de s'intégrer dans un nouveau contexte que de bien connaître les droits et obligations découlant de sa nouvelle situation[44].

Par conséquent, il est primordial de diffuser des informations précises et actualisées au sujet des possibilités de migration, dans le respect de la légalité et de la situation des sociétés d'accueil. « *Ces données peuvent provenir de diverses sources, être recueillies par exemple par des gouvernements, des administrations publiques, des organisations internationales, des ONG, des agences pour l'emploi ou des centres de recherche et servir à diverses fins* »[45]. Elles peuvent porter sur la réglementation de l'immigration, les possibilités d'emploi ou les procédures relatives à l'obtention des visas et des aides au logement, ainsi que présenter les principales différences culturelles entre le pays d'origine et celui de destination. Dans ce contexte, l'action devrait être menée de façon coordonnée avec les pays de départ, en s'appuyant sur des campagnes de sensibilisation visant à informer davantage les sujets sur les problèmes liés à l'intégration dans une nouvelle culture et aux risques concernant le trafic de migrants.

Cela dit, bien souvent les migrants n'ont pas accès à ce niveau d'information, principalement en raison de conjonctures socio-politiques particulièrement difficiles dans le pays de départ, mais aussi compte tenu d'une organisation inefficiente de la communication dans la société de destination. La décentralisation de la diffusion de l'information et l'élargissement de l'accès aux TIC pourraient contribuer à combler cette lacune[46].

3.1 TIC et intégration des immigrés : pratiques d'*e-government* et *smart-apps*.

L'accès à des données fiables n'est pas une fin en soi mais plutôt un instrument clé pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de politiques efficaces d'inclusion des migrants, ainsi que l'adoption de différentes mesures visant à répondre à leurs besoins sociaux, économiques et politiques.

Pour atteindre ces objectifs, le modèle qui s'est affirmé au cours des années 1990 en France est celui de « l'intégration », approche visant à souligner une rupture avec les logiques communautaristes ou d'assimilation[47]. Selon le Haut Conseil à l'Intégration français, cette notion désigne alors *« un*

[42] Sur ce point, voir Mattelart T. (sous la dir), *op. cit.*

[43] Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), « Migrations internationales, développement et société de l'information », papier présenté lors du *Sommet mondial sur la société de l'information*, 14 février 2005, p. 3, disponible à l'adresse suivante : https://www.itu.int.

[44] *Ibidem*, p. 3.

[45] *Ibidem*, p. 4.

[46] *Idem.*

[47] Pour une synthèse sur le modèle d'intégration français, Laacher S. (sous la dir.), *Dictionnaire de l'immigration en France*, Larousse, Paris, 2012, pp. 28–35 ; Wihtol de Wenden C., « L'intégration en France à la lumière de deux rapports récents du Haut Conseil à l'intégration », in *Hommes et migrations*, n.1294, 2011, pp. 18–23.

processus visant à susciter la participation active à la société nationale d'éléments variés et différents, tout en acceptant la subsistance de spécificités culturelles, sociales et morales et en tenant pour vrai que l'ensemble s'enrichit de cette variété et de cette complexité »[48].

Il s'agit donc d'un modèle qui prône la nécessité de ne pas opposer les différentes cultures et de respecter les différences culturelles. Selon ces promoteurs, « *celles-ci n'auraient pas vocation à disparaître sous le coup des politiques d'intégration, pour autant qu'elles restent dans le domaine de la vie privée et n'entrent pas en contradiction avec le cadre légal* »[49]. Les discours politiques s'inscrivant dans cette logique reconnaissent dans l'intégration un élément déterminant pour le maintien de la cohésion sociale, qui doit concerner l'ensemble de la population : « *quelle que soit son origine, chacun a la possibilité de vivre dans cette société dont il accepte les règles et dont il devient un élément constituant* »[50].

Ce modèle s'éloigne donc de l'approche d'assimilation qui, au contraire, préfère insister sur une logique de similarité et de ressemblance entre la population native et celle issue de l'immigration[51]. Cependant, en dépit de ces propos, les discours des pouvoirs publics français évoluent rapidement vers « *une injonction faite aux populations étrangères, immigrées et/ou issues de l'immigration de se conformer aux valeurs morales et aux comportements du groupe majoritaire* »[52].

Le modèle français d'intégration n'est pas une donnée ni un état, mais, plus précisément, un processus continuellement construit et reconstruit et soumis aux aléas du pouvoir politique, aux réactions et caractéristiques sociales propres de la communauté d'accueil, ainsi qu'aux capacités des immigrés d'avoir accès à toute une série de connaissances et informations indispensables à la vie dans la nouvelle société.

Pour faire face à des contraintes similaires, la plupart des pays européens, nord-américains et asiatiques ont alors élaboré un ensemble de politiques et procédures destinées à faciliter cette participation active des étrangers à la vie sociétale. Parmi celles-ci, les politiques du numériques y jouent un rôle toujours plus important. Grâce à la mise en place de toute une série d'outils et *smart-apps*, ces dernières visent à soutenir une gestion plus efficace de la « chose publique », à stimuler la croissance économique et à promouvoir l'intégration sociale, notamment des groupes les plus vulnérables[53].

Décrites avec la notion d'*e-government*, ces pratiques correspondent, selon le dernier rapport des Nations Unies, à « *l'utilisation des TIC et de leurs applications par le gouvernement afin de mettre information et services publics à la disposition de la population*»[54]. À travers cette nouvelle approche l'administration publique pourrait être plus efficace, fournir des meilleurs services et répondre aux demandes sociétales de transparence et responsabilité[55]. La diffusion des TIC au niveau gouvernemental, l'augmentation d'investissements dans les infrastructures de télécommunication, ainsi que l'amélioration des capacités du capital humain peuvent fournir des opportunités significatives afin de transformer l'administration publique en un instrument de

[48] Haut Conseil à l'Intégration, *La connaissance de l'immigration et de l'intégration*, Paris, La Documentation française, 1992, p. 85.
[49] Tandé A., « Du refus à la requalification. L'ambivalente reconnaissance de la discrimination comme problème public », en Fassin D. (sous la dir.), *Les nouvelles frontières de la société française*, La Découverte, Paris, 2012, p. 249.
[50] Haut Conseil à l'Intégration, *Liens culturels et intégration. Rapport au Premier ministre*, Paris, La Documentation française, 1995, p. 13.
[51] Laacher S. (sous la dir.), *op. cit.*, p. 29.
[52] Tandé A., *op. cit.*, p. 248.
[53] United Nations, *United Nations e-government survey 2014. E-Government for the future we want*, UN E-Government Development, 2014, p. 2, rapport disponible à l'adresse suivante : www.unpan.org/e-government.
[54] *Idem* (notre traduction).
[55] *Idem.*

gouvernance collaborative et de développement durable[56].

D'un point de vue pratique, cette approche s'est traduite par la mise en place d'un ensemble d'instruments visant à soutenir le processus d'intégration à travers la réduction des barrières d'accès aux services publics, l'amélioration de la diffusion d'informations pour les nouveaux arrivés, ainsi qu'un renforcement de la cohésion sociale grâce à un engagement « civique » plus important des immigrés[57]. Il s'agit ainsi de favoriser les politiques d'intégration des étrangers en réduisant la complexité des procédures, notamment administratives, et en améliorant la coordination entre les différents acteurs[58].

3.1.1 Réduire les barrières d'accès aux services publics.

Concernant les dispositifs mis en place afin de réduire les barrières d'accès au secteur public, différents types d'outils peuvent être recensés.

Au niveau national, on peut citer les portails de l'administration publique, comme celui du service public français (Fig. 1), visant à donner aux citoyens, et plus particulièrement aux immigrés, un meilleur accès aux informations institutionnelles et aux services mis en place par l'Etat.

Cette plateforme prévoit une approche dite « offre-demande » d'information avec différents types de données, telles que les documents administratifs, les rapports sur des thématiques spécifiques (par exemple concernant le droit de vote des citoyens européens), ainsi que la mise à disposition directement en ligne de certains services du secteur public (demande d'acte d'état civil, déclaration des revenus, démarches pôle emploi, etc.)[59]. Ces outils d'*e-government* « *sont focalisés sur les besoins des usagers, plutôt que sur le service public* »[60] et offrent une plateforme multi-langues (français, anglais, espagnol et allemand) afin de répondre aux besoins d'un plus vaste public. Indépendamment de ce premier portail, on remarque que toutes les principales institutions publiques françaises se sont dotées d'une plateforme numérique afin de faciliter l'accès à l'information et l'accomplissement de différentes tâches administratives. On peut citer à titre d'exemple le portail pour les impôts ou la Caisse Nationale des Allocations Familiales[61].

Au niveau local, on assiste également à l'apparition d'outils interactifs visant à améliorer le rapport du résidant avec l'administration et les services de la ville. En s'appuyant sur l'exemple de la ville de Toulouse, différentes initiatives peuvent être soulignées.

Premièrement, on peut constater la mise en place de ce que l'on nomme une « mairie numérique »[62], un portail interactif qui recense les points d'accès gratuit à Internet, les initiatives pour l'économie numérique et, plus généralement, tous les services de la ville liés aux TIC. A cela s'ajoutent les plateformes d'*open data* de l'administration, permettant la diffusion de toutes les données publiques de la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole et de ses communes membres, dans un souci de transparence vis-à-vis de la population[63]. On y retrouve les données publiées par les

[56] *Ibidem*, p. 8.
[57] Benton M., *Smart inclusive cities. How new apps, big data, and collaborative technologies are transforming immigrant integration*, Washington DC, Migration Policy Institute, 2014, pp. 1-3 ; Codagnone C., Kluzer S., *op. cit.*
[58] Calenda D., *op. cit.*, p. 11.
[59] Diminescu D. et *al.*, *op. cit.*, p. 7.
[60] www.vie-publique.fr.
[61] Les portails pour les impôts ou la Caisse nationale des allocations familiales (CAF) sont respectivement disponibles aux l'adresses suivantes : www.impots.gouv.fr ; www.caf.fr.
[62] Le site de la « mairie numérique » de Toulouse est disponible à l'adresse suivante : www.toulouse.fr/web/la-mairie/toulouse-ville-numerique
[63] Le portail de l'*open data* de la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole est disponible à l'adresse suivante : http://data.toulouse-metropole.fr/

collectivités au fur et à mesure de leur diffusion (réseaux du métro, nomenclature des rues, comptes administratifs, etc.).

De plus, la diffusion massive des téléphones portables, et notamment des *smartphones*, avec la possibilité de géolocalisation a permis le développement de toute une série d'autres outils interactifs - les *smart apps* - dont le but est de favoriser la vie du citoyen et aider les pouvoirs publics dans la prise en charge des besoins divers et variés des résidents[64]. Parmi cela, différentes instruments ont été introduits afin de faciliter, par exemple, l'accès aux réseaux du métro, la diffusion de l'information « en continu » concernant la ville ou encore l'interaction directe, et en ligne, avec les différentes instances publiques au niveau du quartier.

3.1.2 Répondre aux besoins spécifiques des immigrés.

Un autre aspect particulièrement intéressant concerne les services visant à répondre aux besoins spécifiques des immigrés et des étrangers.

Tout d'abord, on retrouve les applications pour la traduction en temps réel[65] ou pour l'apprentissage de la langue et de la culture du pays d'accueil[66]. D'autres instruments de grande utilité sont également les plateformes pour les « *serious games* »[67], des jeux en ligne avec des finalités éducatives et de promotion sociale et culturelle utilisés pour l'apprentissage interactif, notamment dans le cas des procédures pour la naturalisation.

À titre d'exemple, le service public français a mis en place un jeu interactif nommé « *Citoyenneté et vie démocratique* » qui, sous la forme d'un QCM, vise à tester les connaissances, entre autres, des futurs demandeurs de la nationalité, en leur donnant par la même occasion toutes les informations nécessaires pour se préparer à l'épreuve et à l'entretien pour l'obtention de la nationalité française (Fig. 2).

Le domaine de l'éducation est également concerné par le développement de pratiques numériques. On peut citer, par exemple, les initiatives d'*e-portfolio* éducatif pour les étudiants en mobilité, qui permettent le transfert de connaissances entre les différentes institutions éducatives en charge de la scolarisation du mineur[68]. Ou encore les pratiques d'apprentissage et de formation en ligne (*l'e-learning*), en mesure de répondre aux questions sur l'accessibilité pédagogique, les pratiques de scolarisation et l'insertion professionnelle de publics à besoins éducatifs particuliers, tels que les jeunes immigrés et les étrangers plus généralement. Ce dernier secteur reçoit d'ailleurs une forte impulsion de la part de l'Union Européenne, et notamment de la Commission Européenne avec le programme *Life Long Learning* et son volet dédié au numérique.

Ces nouveaux outils permettent aux étudiants et personnes présentant des besoins éducatifs particuliers de pouvoir participer aux formations, en limitant au maximum les déplacements physiques, tout en profitant à la fois d'une pédagogie qui stimule et multiplie l'interactivité mais aussi de toutes les ressources d'un campus virtuel. Ces nouvelles pratiques d'apprentissage donnent également aux apprentis la possibilité de concevoir leur parcours éducatif et d'insertion socio-professionnelle en respectant leur rythme d'études, ainsi qu'en conciliant leur parcours de formation et vie privée.

3.2. Les problématiques de l'*e-government* et des pratiques d'intégration numériques.

[64] Benton M., *op. cit.*, p. 2.

[65] Parmi les différents outils, voir : http://mobile.reverso.net/

[66] Par exemple : www.bonjourdefrance.com/

[67] Benton M., *op. cit.*, pp. 7-8.

[68] Calenda D., *op. cit.*, p. 9.

En dépit de ces premiers efforts, différentes études menées en France et, plus généralement, au niveau européen ont mis en évidence des problématiques majeures liées aux pratiques d'intégration numériques.

Un premier aspect concerne les plateformes françaises de l'*e-government* qui, au-delà des services d'information et de téléchargement de documents, prévoient un nombre limité de procédures pour les immigrés réalisables entièrement en ligne. On retrouve des sections informatives et de documentation spécialement dédiées aux étrangers, mais le nombre de « téléservices » (services intégralement interactifs) est encore très faible. À titre d'exemple, la seule prestation pour les immigrés disponible entièrement à distance concerne les procédures pour l'obtention des visas biométriques et des visas étudiants établis par Campus France[69]. On note également que la diffusion de guides « à l'utilisation des services » ou à la compréhension des procédures administratives est loin d'être généralisée.

Au niveau local, la situation ne semble pas présenter des résultats beaucoup plus satisfaisants. La diffusion d'information en ligne et les services interactifs spécialement dédiés aux étrangers ne sont pas des pratiques répandues dans toutes les collectivités territoriales ou municipalités. Les sites des mairies, par exemple, présentent parfois des liens vers les plateformes institutionnelles au niveau national mais il ne s'agit pas, une fois de plus, d'un aspect généralisé[70].

La diversité linguistique est un autre élément qui pose des problèmes majeurs, car seulement un nombre très limité d'outils et de plateformes numériques, tant au niveau national que local, prévoit un accès multilingue, aspect qui peut potentiellement empêcher leur utilisation par les migrants ne maitrisant pas encore suffisamment le français. Il s'agit toutefois d'un constat qui ne concerne pas seulement la réalité hexagonale mais, au contraire, intéresse les pratiques d'*e-government* de plusieurs pays européens[71].

À ces premiers aspects, que l'on peut qualifier de « structurels », s'ajoute l'attitude de méfiance des étrangers vis-à-vis de ces services numériques. Dans cette perspective, l'étude de Diminescu sur l'*e-government* en France souligne, par exemple, que lorsqu'il s'agit de sujets sensibles ou de procédures plutôt complexes, l'immigrant préfère le contact direct avec une personne à l'utilisation de ressources disponibles en ligne : « *sur Internet, le migrant a peur de ne pas comprendre et […] que sa demande ne soit pas prise en considération. Et cet aspect est d'autant plus prégnant dès lors qu'il y également une barrière linguistique* »[72]. Cette méfiance des immigrés, et notamment des personnes en situation irrégulière, peut être aussi liée à la peur d'être « fichés » par l'administration ou repérés par les forces de police.

On ne peut pas non plus négliger les questions concernant les possibilités d'accès de la population immigrée aux nouveaux médias numériques. Sur ce point, nombre de commentateurs ont souligné les risques que cette diffusion massive de l'*e-government* peut présenter pour les groupes les plus fragilisés, en exacerbant notamment la « fracture numérique » et les inégalités sociales par rapport à la population native[73]. Il ne s'agit pas seulement d'une problématique liée aux ressources économiques du migrant, mais également d'un aspect qui concerne les compétences de « *digital literacy* » et le capital

[69] Diminescu D. et *al.*, *op. cit.*, pp. 6-7.
[70] *Ibidem*, p. 8.
[71] Codagnone C., Kluzer S., *op. cit.*
[72] Diminescu D. et *al.*, *op. cit.*, p. 35 (notre traduction).
[73] Benton M., *op. cit.*, p. 3. Sur ce point, voir également les travaux du *Pew Research Center* états-unien : http://www.pewinternet.org.

social du sujet[74]. Autrement dit, ce n'est pas seulement un problème concernant « l'avoir » mais aussi « le savoir-faire » [75].

Dans cette perspective, certaines initiatives ont été mises en place, tant par le secteur public que privé, afin de combler cette « fracture numérique ». On peut rappeler la mise à disposition de points d'accès gratuits à Internet par les services de la ville ou encore le développement croissant de cyber cafés, gratuits ou payants, ou « d'associations pour le numérique » qui peuvent également dispenser des cours dédiés à l'apprentissage des technologies de l'information et de la communication. Toutefois, ces initiatives ne sont pas toujours en mesure de répondre aux problèmes spécifiques vécus par les migrants et les minorités ethniques, notamment en matière de recherche d'emploi. De plus, les immigrés préfèrent souvent les initiatives privées et payantes aux services du secteur public car, comme dans le cas des cyber-cafés, ces espaces peuvent leur offrir un niveau d'intimité majeur par rapport aux points d'accès publics[76].

Un dernier aspect controversé concerne l'état des connaissances sur le sujet, notamment en matière d'évaluation des politiques publiques visant à l'intégration des immigrés par le biais du numérique. Les études réalisées et les statistiques officielles disponibles sont encore loin d'être complètes et présentent parfois des résultats et des conclusions contradictoires[77].

4. Les technologies numériques et la promotion de la proximité avec le pays d'origine.

Malgré ces dernières remarques, il ne paraît pas judicieux de sous-estimer l'impact des TIC sur le champ migratoire, en termes de circulation accrue de personnes et d'informations, ainsi que de mise à disposition d'outils créatifs dédiés à la communication, l'inclusion sociale et l'organisation du projet migratoire.

De plus, le numérique ne se réduit pas à une simple technique, exerçant, au contraire, une influence significative tant au niveau individuel que social. Les TIC et le virtuel constituent un milieu de vie dans lequel les sujets sont constamment immergés et où l'identité et les relations sont remodelées grâce à des nouvelles formes de présence et de visibilité[78].

De ce point de vue, les médias digitaux ne sont plus seulement des outils pour faciliter certaines tâches liées au travail, à l'éducation ou à la gestion des immigrés, mais ils deviennent une véritable « arène » où les internautes peuvent mettre en scène différentes dimensions d'eux-mêmes[79]. À cet égard, le célèbre dessin du *New Yorker*, intitulé « *On the Internet, nobody knows you're a dog* »[80], résume bien les potentialités d'Internet comme laboratoire pour l'expérimentation de différents comportements et identités grâce, notamment, au sentiment d'anonymat lié à la « protection » de l'écran[81].

Un autre aspect central de cette « révolution numérique » réside également dans l'interactivité et les nouvelles formes de sociabilité qu'elle engendre. En effet, l'essor de la numérisation des données s'est accompagné, au fil du temps, par le

[74] *Ibidem*, p. 9.

[75] Pour une synthèse concernant les inégalités dans l'accès aux TIC et les politiques de la ville, Beauchamps M., « Internet : vers une fragmentation de la ville ? », en *Communication et organisation*, n. 32, 2007, pp. 95- 97.

[76] Diminescu D. et *al.*, *op. cit.*, p. 7.

[77] Codagnone C., Kluzer S., *op. cit.*, pp. 56-57.

[78] Rieffel R., *op. cit.*, pp. 33-35.

[79] Turkle S., *La vita sullo schermo. Nuove identità e relazioni sociali nell'epoca di Internet*, Apogeo, Milano, 2005.

[80] Dessin de Peter Steiner publié sur le *New Yorker* le 5 juillet 1993.

[81] Macilotti G., "La criminalita informatica e telematica fra antichi dilemmi e nuove sfide", in Balloni A., Bisi R., Sette R., *Manuale di criminologia (II). Criminalità, controllo, sicurezza*, Clueb, Bologna, 2013, p. 223.

développement d'une dimension interactive du *medium* informatique, qui a transformé l'environnement virtuel en un véritable espace social. On voit ainsi apparaître le cyberespace, de plus en plus considéré comme une extension numérique du territoire, un lieu d'action et de rencontre humaines[82] en mesure d'influencer le vécu de l'acteur social et, à son tour, d'être façonné par ce dernier. Dans cette optique, Internet ne constitue donc pas une menace pour le lien social car les pratiques « virtuelles » et hors ligne s'enchevêtrent, se déploient dans un espèce de *continuum* où les formes de sociabilités antérieures se réactualisent[83], et des nouvelles relations voient le jour. Ce constat est d'autant plus vrai pour les immigrés qui, grâce aux outils numériques, parviennent à maintenir à distance et à reconfigurer *« des relations qui s'apparentent à des rapports de proximité »* avec leur pays d'origine[84].

4.1 TIC et réduction de la distance sociale : du migrant « connecté » à la cyber-diaspora.

Aborder la problématique des TIC dans le contexte migratoire amène donc à considérer leur impact non seulement sur le processus d'intégration dans la société d'accueil, mais également sur les pratiques de réduction de la distance sociale avec le pays d'origine.

En effet, le numérique représente de plus en plus un élément constitutif du projet migratoire dans la mesure où il permet aux migrants, une fois installés dans le pays d'accueil, de rester en contact avec leur société d'émigration et de développer des relations de proximité entre les cellules familiales et les réseaux d'amis éloignés[85].

À travers une utilisation toujours plus importante des nouvelles technologies, les migrants deviennent ainsi de véritables acteurs « *d'une culture du lien, devenue visible et très dynamique* »[86]. Diminescu, à ce propos, parle d'un migrant « *connecté* »[87], afin de souligner la différence entre les nouvelles générations d'immigrés et les premières vagues de sujets « *déracinés* ». Cette approche souligne que ces dernières se caractérisaient par une situation de rupture tant avec le milieu d'origine, qu'à l'égard de la société d'accueil dans laquelle elles vivent à la marge. Au contraire, les nouveaux migrants seraient en mesure d'actualiser en permanence le lien avec leur pays d'origine, tout en établissant des contacts avec les sociétés de destination[88]. L'essor de la « société en réseaux » donne donc au migrant la possibilité de mener une « double vie », fondée sur des rapports de proximité tissés avec l'ensemble des pays intéressés par le projet migratoire. D'une expérience de « double absence » on passe ainsi à une logique de « coprésence »[89].

La dimension virtuelle remplit alors des fonctions multiples. Outil de production et de diffusion de connaissances, lieu de sociabilité, nouveau territoire de lutte et d'expression contestataire, elle peut également devenir un instrument dont s'emparent les migrants et ceux qui restent dans leur communauté d'origine afin de mener des actions à distance, visant à soutenir le développement de la société de départ ou à favoriser de nouveaux rapports économiques et culturels entre les deux pays.

[82] Musso P., « Le Web : nouveau territoire et vieux concepts », en *Annales des Mines - Réalités industrielles*, n. 4, Novembre 2010, p. 75.
[83] Rieffel R., *op. cit.*, p. 95.
[84] Diminescu D., « Les migrations à l'âge des nouvelles technologies », in *Hommes et migrations*, n. 1240, 2002, p. 6.
[85] Sargent C., Yatera S., Larchanché-Kim S., « Migrations et nouvelles technologies. Liens et contraintes sociales parmi les migrants du bassin du fleuve Sénégal à Paris », en *Hommes et migrations*, n. 1256, 2005, p. 132.
[86] Diminescu D., *op. cit.*, 2005, p. 276.
[87] *Idem.*
[88] Diminescu D., *op. cit.*, 2002, p. 6.

À cet égard, un espace de réflexion qui retient l'attention de nombre d'auteurs est celui des nouvelles formes de diaspora liées aux flux transnationaux et à l'apparition des migrants « connectés ». Emprunté au vocabulaire biblique, le mot « diaspora » désigne généralement les groupes migrants ou minorités ethniques provenant du même pays (ou territoire) et résidant dans plusieurs États. Leur dispersion est le résultat de conflits ou persécutions et la mémoire du traumatisme constitue le ciment d'une conscience identitaire très forte, ainsi que d'une histoire longue poursuivie dans l'exil[90].

Au-delà de cette conceptualisation originaire, la notion est employée depuis une vingtaine d'année pour désigner des processus migratoires très diversifiés. La facilité accrue des transports et des communications a, par ailleurs, déplacé ce concept « *pour l'inclure dans un champ sémantique plus large incluant les mots d'immigrant, d'expatrié, de refugié (…) de communauté ethnique englobée progressivement dans la notion de communauté transnationale* »[91], et ce non sans susciter nombre de débats dans la littérature[92]. Or s'il est vrai, comme le soulignait Bruneau, que tous les phénomènes diasporiques sont le résultat d'une migration, volontaire ou non, toutes les minorités ethniques ou les groupes d'immigrés ne peuvent pas être identifiés à cette notion[93]. Les communautés qui forment des diasporas se constituent en réseaux actifs, traversant le temps et se perpétuant à travers les générations, et sont caractérisées par une identité forte, une forme active d'organisation et des contacts accrus sous diverses formes avec le territoire d'origine[94].

Si leur apparition ne peut donc pas se réduire à la seule diffusion des technologies numériques, ces dernières toutefois peuvent jouer un rôle « d'incitateur » du phénomène. Elles peuvent contribuer à la cristallisation de l'identité ethnique et à l'unification des populations en dispersion, tout en déterritorialisant leurs pratiques et en soutenant leur organisation[95]. Internet et les autres moyens de communication sont également en mesure de réduire la distance sociale, économique et politique avec la terre d'émigration, en supportant les diasporas dans les projets, par exemple, de développement économique du pays d'origine ou de reconstruction à la suite d'un conflit. À ce sujet, plusieurs gouvernements mettent en place des programmes visant à encourager les investissements de leurs expatriés, de même que le transfert de connaissances et de technologies entre pays d'origine et de destination[96]. Sur le plan politique, enfin, les diasporas peuvent s'appuyer sur les outils numériques afin de jouer un rôle actif dans les conflits, par exemple en soutenant la cause de leur peuple à distance et en organisant la diffusion d'informations.

La rencontre entre migrations et nouvelles technologies a donc produit des mutations significatives dans l'expérience migratoire. Les migrants sont influencés par les effets des TIC au niveau de l'identité et des rapports avec la terre d'origine et, à leur tour, ces derniers sont en mesure de façonner l'environnement mondial du numérique. Néanmoins, ces nouveaux visages du

[89] *Idem*.

[90] Hassane S., Berthomière W., « Les cyber-diasporas à l'heure de la mondialisation », en Jaffrelot C., Lequesne C. (sous la dir.), *L'enjeu mondial. Les migrations*, SciencePo. Les Presses, Paris, 2009, p. 227 ; Battistella D. et *al.*, *op. cit.*, p. 120.

[91] Hassane S., Berthomière W., *op. cit.*, p. 228.

[92] Pour une synthèse des approches et des critiques concernant les phénomènes de cyber-diaspora, Mattelart T. (a), *op. cit.*

[93] Bruneau M., « Espaces et territoires de diasporas », in *Espaces géographiques*, Vol. 23, n. 23-1, 1994, pp. 5-18.

[94] *Ibidem* ; Battistella D. et *al.*, *op. cit.*, p. 120.

[95] Nedelcu M., « Les technologies d'information et de communication : support de l'émergence d'une diaspora roumaine ? », in *Balkanologie*, Vol. VII, n. 1, 2003, p. 61.

[96] OIM, *op. cit.*, pp. 6-7.

champ migratoire n'ont pas manqué de soulever toute une série d'interrogations.

4.2 Les pratiques numériques : une limite à l'intégration ?

Les immigrés « connectés » sont, en effet, les témoins d'une tension entre les attentes d'intégration des Etats d'accueil et la tentative de repli vers leur territoire d'origine[97].

Tout d'abord, le maintien par le migrant de liens étroits avec son propre pays peut potentiellement empêcher l'apprentissage non seulement de la langue de la société d'accueil, mais également de la culture, des normes et des valeurs de cette dernière. Certains auteurs soulignent, à ce propos, que les outils numériques « *aident à construire un tissu des connexions rassemblant (les membres) de telle ou telle diaspora ethnique* », mais rendent leur « *intégration culturelle au sein des populations nationales plus difficile* »[98].

De plus, cette « coprésence », cette aptitude à être présent « ici et là-bas » peut également produire chez certains sujets (perdus entre différentes repères) le sentiment d'être nul part : « ni ici, ni là-bas ». Dans cette perspective, l'analyse de Sayad sur la « double absence » ne semble donc pas perdre entièrement son actualité.

Mattelart préconise, en outre, de ne pas « *ériger la figure du "migrant connecté" […] en condition ontologique* » puisque, en négligeant les expériences des migrants « non-connectés », le risque est « *de donner une image des plus tronquées des réalités de la migration* »[99].

Ces différents aspects peuvent donc favoriser des phénomènes de « ghettoïsation » car ils sont en mesure d'alimenter des processus de ségrégation - spatiale, économique et sociale - déjà en cours[100]. La question de l'intégration, bien évidemment, ne se réduit pas à celle de l'utilisation des outils numériques, puisque d'autres facteurs interviennent dans l'expérience de l'immigré et façonnent son parcours d'inclusion ou d'exclusion sociale. Néanmoins, nombre d'auteurs relèvent certains aspects potentiellement problématiques liés à la mondialisation et à la diffusion du numérique, avec une abolition des distances géographiques qui aurait pour conséquence d'exacerber les distances culturelles dans le nouveau pays de résidence[101].

D'autres points critiques sont également soulignés à l'encontre des travaux portant sur les diasporas virtuelles. Tout d'abord, ces approches semblent oublier que les migrants disposaient, bien avant Internet, d'outils leur permettant de rester en contact avec les territoires quittés, qu'il s'agisse du téléphone, de la radio o du télégraphe[102]. De plus, nombre de recherches surestiment l'homogénéité interne de ces communautés et négligent la diversité des usages qui caractérise les pratiques numériques de ces groupes sociaux[103]. À cet égard, certaines études portant sur l'e-diaspora montrent que la « diasporisation » accélérée par les outils numériques dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment de la classe et du capital social du groupe analysé, l'accès aux technologies étant encore un élément d'exclusion[104]. Leur formation, en outre, ne peut s'expliquer seulement en raison d'une utilisation accrue des nouvelles technologies, car alors potentiellement tout groupe immigré ayant des liens numériques avec le pays d'origine pourrait être éligible au statut de diaspora.

---

[97] Nedelcu M., *op. cit.*, 2010, p. 36.

[98] Karim K. H., "Nation and diaspora: rethinking multiculturalism in a transnational context", in *International Journal of Media and Cultural Politics*, Vol. 2, n. 3, 2006, p. 270, cité par Mattelart T,, *op. cit.*, 2009, p. 28.

[99] Mattelart T., *op. cit.*, 2009, p. 50.

[100] Codagnone et Kluzer, *op. cit.*, p. 18.

[101] Wolton, D., *Il faut sauver la communication*, Flammarion, Paris, 2005, p. 130.

[102] Mattelart T., *op. cit.*, 2009, p. 18.

[103] *Ibidem*, p. 29.

[104] Nedelcu M., *op. cit.*, 2003, p. 62.

Les sociétés d'accueil se voient donc confrontées à un large éventail de pratiques et d'appartenances transnationales en mesure, parfois, d'empêcher les efforts d'intégration. Cela peut soulever des inquiétudes dans les pays d'accueil, ainsi qu'alimenter une réponse politique fondée sur la valorisation de l'identité nationale, sur le renforcement des instruments de contrôle des migrations et sur la diffusion d'un sentiment de méfiance vis à vis des étrangers. Les discours « *peuvent aller jusqu'à exprimer la crainte que les effets des allégeances transnationales soient une menace pour l'assimilation et l'intégration des immigrés, et par conséquent pour la stabilité économique et politique et culturelle* »[105] du pays d'accueil.

5. Conclusion.

Les nouvelles technologies et les flux migratoires se sont imposés comme l'un des principaux laboratoires à partir desquels sont analysées les transformations sociales, politiques et culturelles que produisent les logiques de mondialisation.

En proposant de revisiter le lien entre migrations et nouvelles technologies, on peut montrer, d'une part, que les approches théoriques développées sur le sujet ne peuvent être dissociées du débat plus général portant sur les effets sociétaux des nouveaux médias ; et de l'autre, que les processus transnationaux et ceux relevant du numérique ne peuvent être appréhendés sans tenir en compte de leur rapport dialectique. Les migrations sont alors intéressées par les deux facettes du rapport qui lie le développement technologique à la société : il faut associer au progrès dans les différents secteurs de la vie, le détournement de ces outils et ses conséquences négatives, voire inattendues. Cela fait écho à la première loi de Kranzerbeg qui, à ce propos, avait noté que « *la technologie n'est ni bonne ni mauvaise. Elle n'est pas neutre non plus* »[106].

Sous cet angle, il importe aussi de rappeler que les savoirs sur le sujet sont encore relativement récents et les résultats des études réalisées font encore l'objet de nombreux débats, tant au niveau théorique que méthodologique. De plus, si les processus de transnationalisation et d'e-diaspora sont animés depuis plusieurs années par un riche travail empirique et épistémologique, l'évaluation des politiques d'intégration numériques pour les immigrés demeure encore un terrain d'investigation peu exploré. En effet, et en dépit des discours et des initiatives publiques, il n'est pas encore établi que les migrants et minorités ethniques puissent être en mesure de bénéficier de ces nouveaux outils au même niveau et de la même manière que les autres résidents.

Autrement dit, le champ de recherche des flux migratoires et des TIC comporte des enjeux multiples qui méritent encore d'être attentivement analysés.

[105] Portes A., "Conclusion: Towards a new world – the origins and effects of transnational activities", in *Ethnic and Racial Studies*, 22 (2), 1999, pp. 463-477, cité par Nedelcu M., *op. cit.*, 2010, p. 37.

[106] Notre traduction, Kranzberg M., "The information age: evolution or revolution?", in Bruce R. Guile (sous la dir.), *Information technologies and social transformation*, National Academy of Engineering, Washington, 1985, p. 50.

« La France en bref »[1]
• Immigrés (2009) : 8,4% de la population (étrangers 5,9%). • Equipement des ménages en multimédia (2010) : téléphone portable (84,5%), micro-ordinateur (69,7%), connexion Internet (64,6%)
« Enquête sur les TIC auprès de ménages 2007 à 2013 » [2]
• En 2012, trois personnes sur quatre résidant en France métropolitaine ont utilisé Internet au cours des trois derniers mois, contre seulement 56 % en 2007. • Le développement accéléré de l'internet mobile accompagne ces évolutions : en 2012, 40 % des personnes résidant en France ont déjà surfé sur Internet en dehors de chez elles, via un ordinateur portable, un téléphone portable ou un appareil de poche, alors qu'elles ne représentaient que 10 % cinq ans auparavant.

Tableau 1 : Source INSEE.

Accès aux medias numériques selon le groupe ethnique au Royaume-Uni (2007)[3]					
	Tous les adultes UK	Indiens	Pakistanais	Noirs de Caraïbes	Noirs Africains
Utilisation téléphone portable	85 %	90 %	91 %	88 %	95 %
Utilisation Internet	62 %	75 %	72 %	64 %	69 %

Tableau 2 : Source Sondage Ofcom (2008), cité par Codagnone C., Kluzer S., *ICT for the Social and Economic Integration of Migrants into Europe.*

Utilisateurs d'Internet en Espagne (2004-2008)					
	2004	2005	2006	2007	2008
Espagnols	40,6%	44,3 %	47,9 %	52 %	56,7 %
Etrangers	34,5 %	46,5 %	46,7 %	52,1 %	56,8 %

Tableau 3 : Source Institut National de Statistique (INE) espagnol, cité par par Codagnone C., Kluzer S., *ICT for the Social and Economic Integration of Migrants into Europe.*

[1] INSEE, *La France en bref. France in figures, éditions 2013*, Paris, éditions INSEE, 2013, pp. 1-30, disponible à l'adresse suivante : www.insee.fr.

[2] INSEE, « L'internet de plus en plus prisé, l'internaute de plus en plus mobile », en *Insee Première*, n. 1452, juin 2013, disponible à l'adresse suivante : www.insee.fr.

[3] Quatre sondages concernant l'utilisation des TIC par les immigrés (DfES 2003a; DfES 2003b; Ofcom 2007, 2008) ont été conduits au Royaume-Uni à la date de réalisation de l'étude coordonnée par Codagnone et Kluzer (2011). Tous les quatre montrent que l'utilisation des téléphones portables et d'Internet présente des taux similaires entre « non-migrant » et « immigrés », Codagnone C., Kluzer S., *op. cit.*, p. 23.

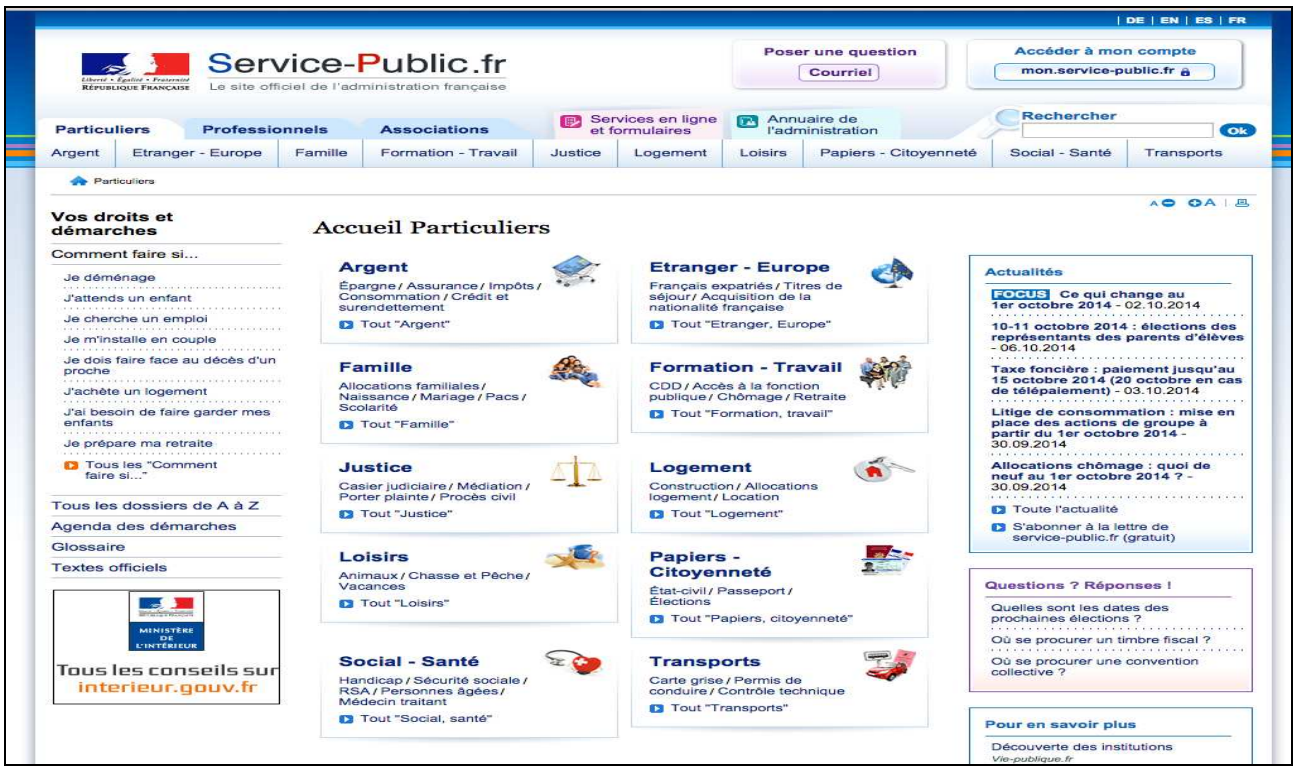

Figure 1 : Portail du service public français, www.service-public.fr

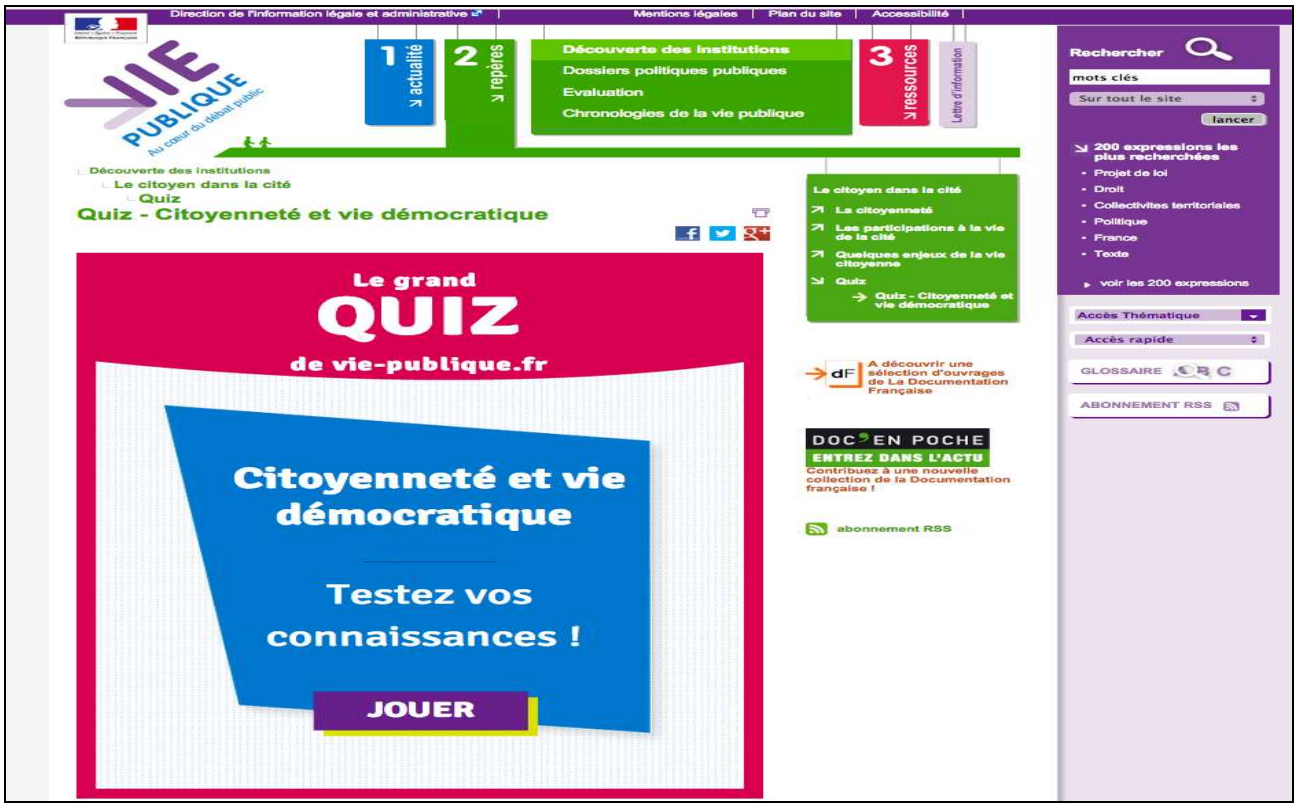

Figure 2 : « *Citoyenneté et vie démocratique* » disponible à l'adresse suivante : www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/quizz/citoyennete-vie-democratique/

Bibliographie.

- Appadurai A., *Modernity at large. Cultural dimensions of globalization*, University of Minnesota Press, Minneapolis, 1996.
- Appadurai A., *Modernity at large. Cultural dimensions of globalization*, University of Minnesota Press, Minneapolis, 1996.
- Balloni A., Bisi R., Sette R., *Manuale di criminologia (II). Criminalità, controllo, sicurezza*, Clueb, Bologna, 2013.
- Battistella et *al.*, *Dictionnaire des relations internationales*, Dalloz, Paris, 2012.
- Bauman Z., *Liquid Modernity*, Polity Press, London, 2000.
- Beauchamps M., « Internet : vers une fragmentation de la ville ? », in *Communication et organisation*, n. 32, 2007, pp. 94-105.
- Beck U., "The cosmopolitan society and its enemies", in *Theory, Culture and Society*, 19 (1-2), 2002, pp. 17-44.
- Beck U., Lau C., "Second modernity as a research agenda: theoretical and empirical explorations in the 'meta-change' modernity", in *British journal of Sociology*, n. 56 (4), 2005, pp. 525-557.
- Benton M., *Smart inclusive cities. How new apps, big data, and collaborative technologies are transforming immigrant integration*, Migration Policy Institute, Washington DC, 2014.
- Bisi R., « Migrations et société globalisée », numéro spécial : "Immigration et sécurité", in *Cahiers de la Sécurité*, n. 17-18, juillet-décembre 2011, pp. 32-42.
- Bocognani P., "Revisiting the 'transnational' in migration studies: a sociological understanding", in *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 28, n. 1, 2012, pp. 33-50.
- Bourdieu P., « Préface », in Sayad A., *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil, Paris, 1999, pp. 9-14.
- Bruneau M., « Espaces et territoires de diasporas », in *L'Espace géographique*, Vol. 23, n. 23-1, 1994, pp. 5-18.
- Calenda D., "National scenario (Italy)", rapport pour le *Project Bridge-IT, Thematic Network ICT for social integration and cultural diversity, European Union*, 2011, disponible à l'adresse suivante : http://www.stranieriinitalia.it/briguglio/immigrazione-e-asilo/2011/giugno/rapp-ict-immigr-italia.pdf.
- Castells M., *Galassia Internet*, Feltrinelli, Milano, 2000.
- Castells M., *La nascita della società in rete*, Egea, Milano, 2008 (1ère édition originale 1996).
- Codagnone C., Kluzer S., *ICT for the Social and Economic Integration of Migrants into Europe*, European Commission Joint Research Centre, Luxembourg, Publications Office of the European Union, 2011, disponible à l'adresse suivante : http://ipts.jrc.ec.europa.eu/publications/index.cfm.
- Diminescu D., « Les migrations à l'âge des nouvelles technologies », in *Hommes et migrations*, n. 1240, 2002, pp. 6-9.
- Diminescu D., « Le migrant connecté : pour un manifeste épistémologique », in *Migrations Société*, 17 (102), 2005, pp. 275-292.
- Diminescu D., « Présentation », in *Réseaux*, « Les migrants connectés. T.I.C., mobilités et migrations », n. 159, 2010 (1), pp. 9-13.
- Diminescu D. et *al.*, *ICT for Integration, Social Inclusion and Economic Participation of Immigrants and Ethnic Minorities: Case Studies from France*, European Commission Joint Research Centre, Luxembourg, Publications Office of the European Union, 2009, disponible à l'adresse suivante : http://ipts.jrc.ec.europa.eu/publications/index.cfm.
- Fassin D. (sous la dir.), *Les nouvelles frontières de la société française*, La Découverte, Paris, 2012.
- Glick Schiller N., Basch L., Blanc-Szanton C., "Towards a transnationalization of migration: race, class, ethnicity and nationalism reconsidered", in *The Annals of the New York Academy of Science*, n. 645, New York, New York Academy of Science, 1992.
- Glick Schiller N., Basch L., Blanc-Szanton C., "From immigrant to transmigrant", in *Anthropological Quarterly*, Vol. 68, n. 1, 1994, pp. 48-63.
- Grillo R., "Transmigration and Cultural Diversity in the Construction of Europe", communication présentée lors du colloque "Cultural Diversity and the Construction of Europe", Barcelone, disponible à l'adresse www.europadiversa.org/eng/pdf/ponencia_grillo_eng.doc
- Hannam K., Sheller M., Urry J., "Editorial : mobilities, immobilities and mooring", in *Mobilities*, n.1 (1), 2006, pp. 1-22.
- Hassane S., Berthomière W., « Les cyber-diasporas à l'heure de la mondialisation », in Jaffrelot C., Lequesne C. (sous la dir.), *L'enjeu mondial. Les migrations*, SciencePo. Les Presses, Paris, 2009, pp. 227-234.
- Haut Conseil à l'Intégration (HCI), *La connaissance de l'immigration et de l'intégration*, Paris, La Documentation française, 1992.
- Haut Conseil à l'Intégration (HCI), *Liens culturels et intégration. Rapport au Premier ministre*, Paris, La Documentation française, 1995.
- Held D. et. *al.*, *Global Transformations. Politics, Economics, and Culture*, Stanford University Press, Stanford, 1999.
- Hiller H. H., Franz T. M., "New ties, old ties and lost ties: the use of the internet in

diaspora", in *New Media and Society*, vol. 6, n. 6, 2004, pp.731-752.

- INSEE, « L'internet de plus en plus prisé, l'internaute de plus en plus mobile », in *Insee Première*, n. 1452, juin 2013, disponible à l'adresse suivante : www.insee.fr.
- INSEE, *La France en bref. France in figures, éditions 2013*, Paris, éditions INSEE, 2013, disponible à l'adresse suivante : www.insee.fr.
- Jauréguiberry F., Proulx S., *Usages et enjeux des technologies de la communication*, Éditions Erès, Toulouse, 2011.
- Karim K. H., "Nation and diaspora: rethinking multiculturalism in a transnational context", in *International Journal of Media and Cultural Politics*, Vol. 2, n. 3, 2006, pp. 267-282.
- Keohane R., Nye J., "Transnational Relations and World Politics", in *International Organization*, 1971, Vol. 25, n. 3, 1971, pp. 329-349.
- Kranzberg M., "The information age: evolution or revolution?", in Bruce R. Guile (sous la dir.), *Information technologies and social transformation*, National Academy of Engineering, Washington, 1985.
- Laacher S. (sous la dir), *Dictionnaire de l'immigration en France*, Larousse, Paris, 2012.
- Macilotti G., "La criminalita informatica e telematica fra antichi dilemmi e nuove sfide", in Balloni A., Bisi R., Sette R., *Manuale di criminologia (II). Criminalità, controllo, sicurezza*, Clueb, Bologna, 2013, pp. 209-227.
- Mattelart T. , « Les diasporas à l'heure des technologies de l'information et de la communication : petit état des savoirs », in *Tic & Société*, Vol. 3, n. 1-2, 2009, pp. 11-56.
- Mattelart T. (sous la dir.), *Médias et migrations dans l'espace euro-méditerranéen*, Paris, Editions Mare & Martin, 2014.
- Mazzella S., *Sociologie des migrations*, PUF, Paris, 2014.
- Musso P., « Le Web : nouveau territoire et vieux concepts », in *Annales des Mines - Réalités industrielles*, n. 4 Novembre 2010, pp. 75-83.
- Nedelcu M., « Les technologies d'information et de communication : support de l'émergence d'une diaspora roumaine ? », in *Balkanologie*, Vol. VII, n. 1, 2003, pp. 43-63.
- Nedelcu M., « (Re)penser le transnationalisme et l'intégration à l'ère du numérique. Vers un tournant cosmopolitique dans l'étude des migrations internationales », in *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 26, n. 2, 2010, pp. 33-55.
- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), « Migrations internationales, développement et société de l'information », papier présenté lors du *Sommet mondial sur la société de l'information*, 14 février 2005, pp. 1 – 8, disponible à l'adresse suivante : https://www.itu.int.
- Portes A., « La mondialisation par le bas. L'émergence des communautés transnationales », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 129, septembre 1999, pp. 15-25.
- Portes A., "Conclusion: Towards a new world – the origins and effects of transnational activities", in *Ethnic and Racial Studies*, 22 (2), 1999, pp. 463-477.
- Rieffel R., *Révolution numérique, révolution culturelle ?*, Gallimard, Paris, 2014.
- Sargent C., Yatera S., Larchanché-Kim S., « Migrations et nouvelles technologies. Liens et contraintes sociales parmi les migrants du bassin du fleuve Sénégal à Paris », in *Hommes et migrations*, n. 1256, 2005, pp. 131-140.
- Sayad A., *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil, Paris, 1999.
- Sayad A., *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. 1. L'illusion du provisoire*, Éditions Raisons d'agir, Paris, 2006.
- Tandé A., « Du refus à la requalification. L'ambivalente reconnaissance de la discrimination comme problème public », in Fassin D. (sous la dir.), *Les nouvelles frontières de la société française*, La Découverte, Paris, 2012, pp. 245-266.
- Tarrius A., Missaoui L., « Entre sédentarité et nomadisme le savoir-communiquer des migrants », in *Réseaux*, n° 65, 1994, pp. 59-70.
- Turkle S., *La vita sullo schermo. Nuove identità e relazioni sociali nell'epoca di Internet*, Apogeo, Milano, 2005.
- United Nations, *United Nations e-government survey 2014. E-Government for the future we want*, UN E-Government Development, 2014, disponible à l'adresse suivante : www.unpan.org/e-government.
- Wieviorka M., *L'impératif numérique*, CNRS Éditions, Paris, 2014.
- Wihtol de Wenden C., « L'intégration en France à la lumière de deux rapports récents du Haut Conseil à l'intégration », in *Hommes et migrations*, n.1294, 2011, pp. 18-23.
- Wolton, D., *Il faut sauver la communication*, Flammarion, Paris, 2005.

Sitographie.

- http://data.toulouse-metropole.fr
- http://ec.europa.eu/eurostat
- www.caf.fr
- www.campusfrance.org
- www.impots.gouv.fr

- www.insee.fr
- www.internetworldstats.com
- www.istat.it
- www.pewinternet.org
- www.service-public.fr
- www.toulouse.fr/web/la-mairie/toulouse-ville-numerique
- www.vie-publique.fr